

**FORMULAIRE DE RÉTRACTATION / CONTRATS CONCLUS À DISTANCE ET HORS
ÉTABLISSEMENT (L.221-18 à L221-28 du Code de la consommation)**

A l'attention de :

CACHET DU CONCESSIONNAIRE

Je/nous(*), soussigné(s), vous notifie/notifions(*) par la présente ma/notre(*) rétractation du **contrat conclu à distance ou en dehors de votre établissement** et portant sur la vente du véhicule ci-dessous :

Modèle

.....

Commandé le

Livré le

Nom du(des) Client(s)

.....

Adresse du(des) Client(s)

.....
.....
.....

Date et Signature(s) :

(*) Rayez la mention inutile.



*Le présent contrat / Bon de commande peut, selon les cas, donner lieu à une contribution sous forme de Prime CEE accordée par la société SIPLEC (SIREN : 315 281 113) dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Dès lors, SIPLEC versera cette contribution à _____ [nom du Vendeur], ci-après « le Partenaire », qui la répercutera sur votre facture afin de minorer le coût d'acquisition de votre véhicule. En contrepartie, _____ [nom du Client], en tant que

Bénéficiaire, vous fournissez exclusivement au Partenaire pour SIPLEC les documents nécessaires à la valorisation en CEE des opérations du présent contrat.

L'Opération d'économie d'énergie peut prendre la forme d'une vente directe. Dans cette hypothèse, la Prime CEE minore le coût d'achat sous la forme d'une remise sur le devis du Partenaire.

L'Opération d'économie d'énergie peut prendre la forme d'un contrat de location avec un bailleur. Dans cette hypothèse, la Prime CEE minore le prix dû par le Bénéficiaire au titre du premier loyer dû par ce dernier. Dans l'hypothèse où le Partenaire est chargé par le bailleur de percevoir en son nom et pour son compte le premier loyer, le Bénéficiaire de l'opération délègue par les présentes le paiement de la Prime par SIPLEC, au Partenaire, qui l'accepte, dans les conditions prévues aux articles 1336 et suivants du Code Civil, et ce afin d'assurer au Partenaire le paiement des sommes qui lui sont dues par l'acheteur au titre de l'achat du véhicule loué, dont le montant s'élève au montant de la Prime CEE. La contribution financière est un montant exonéré de TVA et est fonction du type de véhicules effectivement acquis ou des évolutions de la réglementation. Elle est mentionnée sur le présent Bon de commande/ Contrat. Dans l'hypothèse où SIPLEC ne pourrait obtenir la délivrance des CEE auprès du Pôle national des CEE (désigné ci-après le « PNCEE ») au motif que _____ [nom du Client], n'a pas fourni ou fourni en retard les documents complets, exacts et conformes nécessaires à la délivrance des CEE, le Bénéficiaire s'engage, si ce dernier a bénéficié de la Prime CEE, à verser au Partenaire le montant correspondant à l'intégralité de la Prime CEE, soit à renoncer, sans que cela ne puisse justifier une quelconque mise en cause de la responsabilité du Partenaire, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, au bénéfice de la Prime CEE qui lui aurait été accordée si le Bénéficiaire avait fourni lesdits documents pour l'obtention des CEE dans les délais requis. Dans l'hypothèse, où seule une fraction des CEE ne serait pas délivrée par le PNCEE, le Bénéficiaire s'engage notamment à verser au Partenaire le montant correspondant à la fraction de la Prime CEE correspondante qui aurait été accordée si le Bénéficiaire avait fourni lesdits documents pour l'obtention des CEE dans les délais requis. Le Bénéficiaire répond sans délai aux sollicitations du Partenaire, de SIPLEC ou des organismes mandatés par ce dernier pour permettre la réalisation de tous contrôles des prestations objet du présent contrat. Le Bénéficiaire répond à tout contrôle téléphonique et permet la réalisation dans un délai de quinze (15) jours de tout contrôle sur site par SIPLEC ou toute personne mandatée par celle-ci afin de s'assurer de l'éligibilité et de la conformité des Opérations d'économies d'énergie et des informations et documents y afférents au dispositif CEE. Le Bénéficiaire fournit au Partenaire dans un délai ne pouvant excéder quinze (15) jours suivant la demande du Partenaire, tout document ou information en sa possession et demandé par le Partenaire pour permettre la valorisation des CEE.